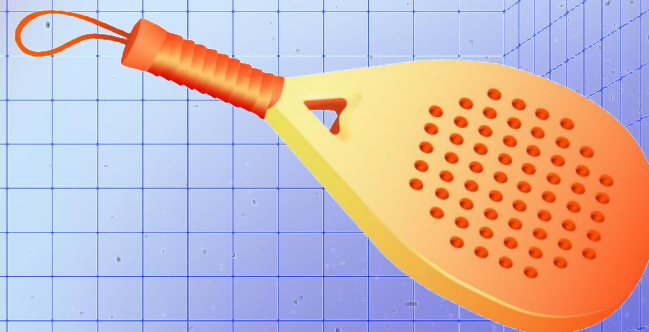
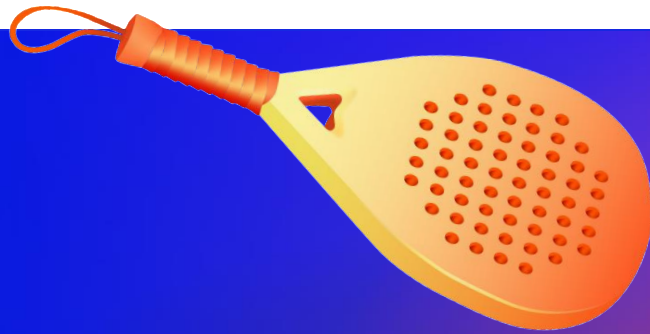




LE GUIDE DE LA COMPÉTITION PADEL 2027



PUBLICATION – JUILLET 2026



CHAPITRE IV. CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR PAIRES



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE U14, U16 & U18 PAR PAIRES

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



LES REGLES DE PARTICIPATION

U14, U16 & U18



- Les Championnats de France U14 , U16 & U18 sont ouverts aux joueurs et joueuses :
 - De nationalité française,
 - Licenciés à la FFT et ayant un Club de Padel de rattachement déclaré dans leur espace Ten'Up au 31 décembre de l'année sportive en cours (Cf. RS FFT pour plus de précisions)
 - faisant partie de la catégorie d'âge correspondant à l'épreuve (14 ans et moins ou U14 / 16 ans et moins ou U16 / 18 ans et moins ou U18)
- Chaque joueur U14 participe au Championnat de France Jeunes dans sa catégorie d'âge (sauf dérogation de surclassement accordée par le Comité des Championnats de France pour disputer les Championnats de France dans une catégorie supérieure).
- Chaque joueur U16 participe au Championnat de France Jeunes dans sa catégorie d'âge (sauf dérogation de surclassement accordée par le Comité des Championnats de France pour disputer les Championnats de France U18).
- Chaque joueur U18 participe obligatoirement au Championnat de France Jeunes dans sa catégorie d'âge.
- Pour participer à un Championnat départemental U14, U16 ou U18 par paire, qualificatif au Championnat régional, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être rattachés à un Club de Padel du même département ; ils choisiront alors de participer au championnat départemental de l'un des deux joueurs (mais il faut impérativement qu'un des deux joueurs soit rattaché à un Club de Padel du Comité Départemental).
- De la même manière, pour participer à un Championnat régional U14, U16 ou U18 par paire, et donc au Championnat de France en cas de qualification, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être rattachés à un Club de Padel de la même ligue ; ils choisiront alors de participer au championnat régional de l'une ou l'autre de leurs deux ligues de rattachement. Un joueur ne peut participer qu'à un seul Championnat départemental et régional.



- *les phases départementales et régionales étant qualificatives au Championnat de France, la règle du « Lucky Loser » ne s'applique pas.*

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE U14 PAR PAIRES



Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).

Ils sont catégorisés en P 50, et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueur sera qualifiée pour le Championnat régional.

Le championnat régional

- Qualificatif pour le Championnat de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week-end des 8 & 9 mai 2027 et devra se jouer avec le Classement de mai 2026, publié le mardi 4 mai (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France).

Ils sont catégorisés en P 100, et ce quel que soit le nombre de paires participantes.

Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France U14



L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale régionale est obligatoire.

Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par la Commission Fédérale de Padel.

Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat (WO ou disqualification non pris en compte).

Le championnat de France

- Les Championnats de France 2027 se dérouleront du 23 au 25 août 2027 au CNE de Vichy (ARA) . 24 paires féminines et 24 paires masculines participeront au Championnat de France.

Il est valorisé en P 250.

Cahier des charges Sportif	Championnat départemental	Championnat régional	Championnats de France
Dates et lieu	Choix du Comité	8 & 9 mai 2026	23 au 25 août 2027 au CNE de Vichy (ARA)
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	8 minimum
Homologation	P 50	P 100	P 250
Prize money	Aucun prize money pour les épreuves Jeunes		
Juge-Arbitre	JAP1 minimum, désigné et indemnisé par le Comité	JAP1 minimum désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAT3 Padel désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 24 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Format jeu	A2, B2, ou C2 ≤ 1/4 F A2 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A2 ou B2 ≤ 1/8 ^{ème} Finale A2 ≥ 1/4 Finale	A2
Balles neuves Tableau Final & Qualif.	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match, fournies par la FFT
Format jeu des matchs de classement	Tout sauf E / F	A2 ou B2	A2 ou B2
Balles neuves matchs de Clt	Non Obligatoire	Oui	Oui
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Non Obligatoire	Oui (3 kinés), pris en charge par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs
Vestiaires	Obligatoire (Vestiaires H/F séparés) (Sauf réglementation Ligue)		
Soirée des Joueurs (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire, organisation Ligue
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Club de Rattachement)	Non	Non	TRANSPORT : <u>Métropole</u> : [(Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / <u>CORSE</u> : 200 € / <u>REU</u> : 650 € / <u>GYA</u> : 505 € / <u>NCL</u> : 1075 € / <u>GUA & MAR</u> : 450 €
			+ INDEMNITE FORFAITAIRE de 150€ / joueur
Subvention FFT à la Ligue Organisatrice	Non	Non	Non

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE U16 PAR PAIRES



Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).

Ils sont catégorisés en P100, et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueure sera qualifiée pour le Championnat régional.

Le championnat régional

- Qualificatif pour le Championnat de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week-end des 8 & 9 mai 2027 et devra se jouer avec le Classement de mai 2026, publié le mardi 5 mai (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France).

Ils sont catégorisés en P 250, et ce quel que soit le nombre de paires participantes.

Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France U16



L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale régionale est obligatoire.

Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par la Commission Fédérale de Padel.

Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat (WO ou disqualification non pris en compte).

Le championnat de France

- Les Championnats de France 2027 se dérouleront du 25 au 27 août 2027 au CNE de Vichy (ARA) . 24 paires féminines et 24 paires masculines participeront au Championnat de France.

Il est valorisé en P500.

Cahier des charges Sportif	Championnat départemental	Championnat régional	Championnats de France
Dates et lieu	Choix du Comité	8 & 9 mai 2026	25 au 27 août 2027 au CNE de Vichy (ARA)
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	8 minimum
Homologation	P 100	P 250	P 500
Prize money	Aucun prize money pour les épreuves Jeunes		
Juge-Arbitre	JAP1 minimum, désigné et indemnisé par le Comité	JAP2 minimum désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAT3 Padel désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 24 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Format jeu	A2, B2, ou C2 ≤ 1/4 F A2 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A2 ou B2 ≤ 1/8 ^{ème} Finale A2 ≥ 1/4 Finale	A2
Balles neuves Tableau Final &Qualf.	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match, fournies par la FFT
Format jeu des matchs de classement	Tout sauf E / F	A2 ou B2	A2 ou B2
Balles neuves matchs de Clt	Non Obligatoire	Oui	Oui
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Non Obligatoire	Oui (2 kinés), pris en charge par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs
Soirée des Joueurs (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Vestiaires	Obligatoire (Vestiaires H/F séparés) (Sauf réglementation Ligue)		
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire, organisation Ligue
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Club de Rattachement)	Non	Non	TRANSPORT: Métropole: (Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / CORSE: 200 € / REU: 650 € / GYA: 505 € / NCL: 1075 € / GUA & MAR: 450 €
			+ INDEMNITE FORFAITAIRE de 150€ / joueur
Subvention FFT à la Ligue Organisatrice	Non	Non	Non

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE U18 PAR PAIRES



Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).

Ils sont catégorisés en P50 et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueur sera qualifiée pour le Championnat régional.

Le championnat régional

- Qualificatif pour le Championnat de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week-end des 8 & 9 mai 2026 et devra se jouer avec le Classement de mai 2026, publié le mardi 5 mai (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France).

Ils sont catégorisés en P 500, et ce quel que soit le nombre de paires participantes.

Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France U18



L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale régionale est obligatoire.

Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par la Commission Fédérale de Padel.

Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat (WO ou disqualification non pris en compte).

Le championnat de France

- Les Championnats de France 2027 se dérouleront du 27 au 29 août 2027 au CNE de Vichy (ARA) . 24 paires féminines et 24 paires masculines participeront au Championnat de France.

Il est valorisé en P1000

Cahier des charges Sportif	Championnat départemental	Championnat régional	Championnats de France
Dates et lieu	Choix du Comité	8 & 9 mai 2027	27 au 29 août 2027 au CNE de Vichy (ARA)
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	8 minimum
Homologation	P 250	P 500	P 1000
Prize money	Non	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP2 désigné et indemnisé par le Comité	JAP2 désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAT3 Padel désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 24 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Format jeu	A2, B2, ou C2 ≤ 1/4 F A2 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A2 ou B2 ≤ 1/8 ^{ème} Finale A2 ≥ 1/4 Finale	A2 ou B2
Balles neuves Tableau Final & Qualif.	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match
Format jeu des matchs de classement	Tout sauf E / F	A2 ou B2	A2
Balles neuves matchs de Clt	Non Obligatoire	Oui	Oui
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Non obligatoire	Oui (2 kinés), Indemnisés par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs
Soirée (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Vestiaires	Obligatoire (Vestiaires H/F séparés) (Sauf réglementation Ligue)		
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire, organisation Ligue
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Club de Rattachement)	Non	Non	TRANSPORT: Métropole: (Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / CORSE: 200 € / REU: 650 € / GYA: 505 € / NCL: 1075 € / GUA & MAR: 450 €
			+ INDEMNITE DORFAITAIRE de 150€/ joueur
7 Subvention FFT à la Ligue Org.	Non	Non	Non

Le mode de qualification

- Les championnats de France U14 / U16 / U18, sont ouverts à 24 paires déterminées selon les modalités suivantes :
 - 18 paires championnes de ligue ;
 - 4 paires qualifiées au regard du classement du mois de mars 2027 ;
 - 2 wild-cards peuvent être attribuées par le comité des championnats de France. Le nombre de places supplémentaires peut alors augmenter d'une ou de deux unités, en fonction du nombre de wild-cards attribuées.

(Attention, aucune demande WC ne sera retenue aux personnes participantes à une phase régionale, exceptée en cas d'abandon sur blessure lors de cette même phase régionale)

Les demandes de WC doivent être adressées à adechaume@fft.fr et fxconinck@fft.fr
- Pour tous les championnats de France, en cas de forfait d'une paire championne de ligue ou non :
 - Avant la diffusion du tableau : il sera procédé à un repêchage en application du point ci-après ;
 - Après la diffusion du tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé. La paire sera déclarée forfait ;
 - Le forfait d'un des 2 joueurs entraîne automatiquement le forfait de la paire.
- Pour chaque catégorie, une liste d'attente est constituée afin de procéder aux éventuels repêchages dans les cas suivants :
 - une Ligue n'engage pas de paire (pas de championnat de ligue) ;
 - une paire Championne de Ligue déclare forfait (jusqu'au tirage au sort du tableau) ;
 - une paire qualifiée déclare forfait ;
 - la Fédération n'utilise pas toutes ses Wild Cards.

Le mode de qualification

- La liste d'attente est composée de l'ensemble des paires ayant été au moins classées dans les 4 premières de leur championnat régional. Elle sera divisée en trois sous-listes.
- Chacune de ces sous-listes verra les ligues, ayant organisé un championnat, classées en fonction du poids de leur tableau de championnat respectif.
- Le poids du tableau d'un championnat de ligue est calculé en prenant en compte la somme des poids des 8 meilleures paires ayant participé audit championnat.
- Dans le cas d'un tableau ne comportant pas au minimum 8 paires, celui-ci sera complété pour le calcul de son poids, fictivement, avec des équipes non-classées dans la limite de 7.
- A poids égal entre deux ou plusieurs tableaux de championnats de ligue, un tirage au sort sera effectué.

Les trois sous-listes sont les suivantes :

- la 1^{ère} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires finalistes de chacun des championnats de ligue ;
 - la 2^{ème} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 3^{ème} de chacun des championnats de ligue ;
 - la 3^{ème} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 4^{ème} de chacun des championnats de ligue.
- Le repêchage des paires s'effectuera dans l'ordre d'apparition des paires sur la 1^{ère} sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée, sur la 2^{ème} sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée sur la 3^{ème} sous-liste ; et dans la limite des places disponibles pour participer aux championnats de France.

Classement à prendre en compte

- Le classement pris en compte pour déterminer les paires à repêcher est celui du mois de mai 2027.
- En revanche, le classement pris en compte pour déterminer les têtes de séries et établir le Tableau Final du Championnat de France sera celui précédant la compétition, donc celui d'août 2027.

Diffusion des listes

- Les ligues doivent communiquer à la FFT, au plus tard le mercredi 12 mai 2027, leurs 8 meilleures paires ayant participé au championnat ainsi que le classement des 8 meilleures paires à l'issue du championnat régional (des formulaires spécifiques seront adressés aux ligues).

Pour chaque épreuve

- La liste des paires qualifiées ainsi que des paires repêchées seront diffusées et communiquées aux ligues et aux joueurs/ses aux alentours du 30 mai.

Forfait d'une paire

- **Avant la diffusion du Tableau :** On applique la règle des repêchages décrite ci-avant.
- **Après la diffusion du Tableau :** Aucun remplacement de paire ne sera autorisé, la paire sera déclarée forfait.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



LES REGLES DE PARTICIPATION CHAMPIONNATS SENIORS PAR PAIRE



- Les Championnats de France Seniors par paires sont ouverts aux joueurs et joueuses :
 - De nationalité française,
 - Licenciés à la FFT et rattachés à un club de Padel au 31 Décembre, 23H59 de l'année sportive en cours (Cf RS FFT pour plus de précisions)
 - faisant partie de la catégorie d'âge 11 ans ou supérieure (et dont l'attestation de licence porte la mention « Compétition autorisée » pour les 18 ans et moins).
 - Les Jeunes Filles et Garçons, âgés de 11 ans à 14 ans, ont l'obligation de présenter un Certificat Médical de moins de 6 mois, délivré par un Médecin du Sport. (Cf slide dans les règles générales)
- Pour participer à un Championnat départemental seniors par paire, qualificatif au Championnat régional, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être rattachés à un Club de Padel du même département ; ils choisiront alors de participer au championnat départemental de l'un des deux joueurs (mais il faut impérativement qu'un des deux joueurs soit rattaché à un Club du Comité).
- De la même manière, pour participer à un Championnat régional seniors par paire, et donc au Championnat de France en cas de qualification, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être rattachés à un Club de Padel de la même ligue ; ils choisiront alors de participer au championnat régional de l'une ou l'autre de leurs deux ligues de rattachement.



- Un joueur ne peut participer qu'à un seul Championnat départemental et régional.
- *les phases départementales et régionales étant qualificatives au Championnat de France, la règle du « Lucky Loser » ne s'applique pas.*

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES



Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).

Ils sont catégorisés en P250 et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueur sera qualifiée pour le Championnat régional.

Le championnat régional

- Qualificatif pour le Championnat de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week-end des 26 & 27 juin 2027 et devra se jouer avec le Classement de juin 2026, publié le mardi 2 juin (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France).

Ils sont catégorisés en P 1000, et ce quel que soit le nombre de paires participantes.

Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France Seniors



L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale régionale est obligatoire. Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par la Commission Fédérale de Padel.

Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat (WO ou disqualification non pris en compte).

Le championnat de France

- Les Championnats de France 2026 se dérouleront **du 2 au 4 octobre 2026 à PADEL + AGEN (NVA)**. 32 paires féminines et 32 paires masculines participeront au Championnat de France.

Il est valorisé en P3000 (**Les championnats de France 2027 se dérouleront du 24 au 26 septembre 2027**)

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES



Cahier des charges Sportif	Championnat départemental	Championnat régional	Championnat de France
Dates	Choix du Comité	26 & 27 juin 2027	Du 2 au 4 octobre 2026 à PADEL + AGEN (NVA)
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	10 Indoor minimum
Homologation	P 250	P 1000	P 3000
Prize money	Non	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP2 désigné et indemnisé par le Comité	JAP2 désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAT3 Padel désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 32 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Barèmes	Le barème pris en compte dépendra de la dimension du tableau, le jour du championnat		
Format jeu	A1, A2, B1, B2, C1 ou C2 ≤ 1/4 F A1, A2, B1 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A1, A2, B1, B2 ≤ 1/16 ^{ème} Finale A1 ≥ 1/8 ^{ème} Finale	A1
Format des matchs de classement	Tous sauf format E / F	Tous sauf format E / F 3 ^e place => A1, A2, B1 ou B2	A1
Balles neuves Tableau Final & Qualif	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match, fournies par la FFT
Balles neuves matchs de Clt	Non obligatoire	Oui	Oui

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES



Cahier des charges Sportif	Championnat départemental	Championnat régional	Championnat de France
Partenariats & Habillage des pistes	A discrétion du comité	A discrétion de la ligue	Partenaires FFT : Alpine, Engie, Wilson, Waterdroop Envoi PLV à la charge de la FFT. Montage & Démontage assurés par le Club (le Club doit prévoir environ 800 colliers de serrage plastique noirs (longs)). Aucun autre partenaire ne doit figurer sur les 2 Pistes principales (Plan d'installation envoyé par la FFT).
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Non Obligatoire (Si kiné, à charge de la ligue)	Oui (3 kinés), Indemnisés par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à la charge des joueurs		
Soirée (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	offerte aux joueurs et aux coaches par la FFT
Vestiaires	Obligatoire (Vestiaires H/F séparés) (Sauf réglementation Ligue)		
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Véhicules fournis par la FFT (Partenariat HERTZ). Le Club doit mettre à disposition 3 chauffeurs bénévoles. Prise en charge des repas des chauffeurs, ainsi que des frais essence + péage, par la FFT. Les navettes doivent desservir le Club, la Gare, l'Hôtel ainsi que les hôtels proposés par L'organisation.
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Club de rattachement)	Non	Non	<u>TRANSPORT : Métropole:</u> (Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / <u>CORSE:</u> 200 € / <u>REU:</u> 650€ / <u>GYA:</u> 505 € / <u>NCL:</u> 1075 € / <u>GUA & MAR:</u> 450 € <u>+ INDEMNITE FORFAITAIRE de 150€ / joueur</u>
Subvention FFT à la Ligue Org.	Non	Non	Non

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES



Le mode de qualification

- Les championnats de France Séniors, sont ouverts à 32 paires déterminées selon les modalités suivantes :
 - 18 paires championnes de ligue ;
 - 12 paires qualifiées au regard du classement du mois de mars 2027 ;
 - 2 wild-cards peuvent être attribuées par le comité des championnats de France. Le nombre de places supplémentaires peut alors augmenter d'une ou de deux unités, en fonction du nombre de wild-cards attribuées.
- (Attention, aucune demande WC ne sera retenue aux personnes participantes à une phase régionale, exceptée en cas d'abandon sur blessure lors de cette même phase régionale)

Les demandes de WC doivent être adressées à adechaume@fft.fr et fxconinck@fft.fr
- Pour tous les championnats de France, en cas de forfait d'une paire championne de ligue ou non :
 - Avant la diffusion du tableau : il sera procédé à un repêchage en application du point ci-après ;
 - Après la diffusion du tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé. La paire sera déclarée forfait ;
 - Le forfait d'un des 2 joueurs entraîne automatiquement le forfait de la paire.
- Pour chaque catégorie, Dames et Messieurs, une liste d'attente est constituée afin de procéder aux éventuels repêchages dans les cas suivants :
 - une Ligue n'engage pas de paire (pas de championnat de ligue) ;
 - une paire Championne de Ligue déclare forfait (jusqu'au tirage au sort du tableau) ;
 - une paire qualifiée déclare forfait ;
 - la Fédération n'utilise pas toutes ses Wild Cards.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES



Le mode de qualification

- La liste d'attente est composée de l'ensemble des paires ayant été au moins classées dans les 4 premières de leur championnat régional. Elle sera divisée en trois sous-listes.
- Chacune de ces sous-listes verra les ligues, ayant organisé un championnat, classées en fonction du poids de leur tableau de championnat respectif.
- Le poids du tableau d'un championnat de ligue est calculé en prenant en compte la somme des poids des 8 meilleures paires ayant participé audit championnat.
- Dans le cas d'un tableau ne comportant pas au minimum 8 paires, celui-ci sera complété pour le calcul de son poids, fictivement, avec des équipes non-classées dans la limite de 7.
- A poids égal entre deux ou plusieurs tableaux de championnats de ligue, un tirage au sort sera effectué.

Les trois sous-listes sont les suivantes :

- la 1^{ère} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires finalistes de chacun des championnats de ligue ;
 - la 2^{ème} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 3^{ème} de chacun des championnats de ligue ;
 - la 3^{ème} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 4^{ème} de chacun des championnats de ligue.
- Le repêchage des paires s'effectuera dans l'ordre d'apparition des paires sur la 1^{ère} sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée, sur la 2^{ème} sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée sur la 3^{ème} sous-liste ; et dans la limite des places disponibles pour participer aux championnats de France.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES



Classement à prendre en compte

- Le classement pris en compte pour déterminer les paires à repêcher est celui du mois de juin 2027.
- En revanche, le classement pris en compte pour déterminer les têtes de séries et établir le Tableau Final du Championnat de France sera celui précédant la compétition, donc celui septembre 2027.

Diffusion des listes

- Les ligues doivent communiquer à la FFT, au plus tard le mercredi 30 juin 2027, leurs 8 meilleures paires ayant participé au championnat ainsi que le classement des 8 meilleures paires à l'issue du championnat régional (des formulaires spécifiques seront adressés aux ligues).

Pour chaque épreuve

- La liste des paires qualifiées ainsi que des paires repêchées seront diffusées et communiquées aux ligues et aux joueurs/ses aux alentours du 10 juillet 2027.

Forfait d'une paire

- **Avant la diffusion du Tableau :** On applique la règle des repêchages décrite ci-avant.
- **Après la diffusion du Tableau :** Aucun remplacement de paire ne sera autorisé, la paire sera déclarée forfait.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 45 ANS PAR PAIRES

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



LES REGLES DE PARTICIPATION DES 45 ANS PAR PAIRE



➤ **Les Championnats de France Séniors sont ouverts aux joueurs et joueuses :**

- De nationalité française,
- Licenciés à la FFT et rattachés à un Club de Padel au 31 Décembre 23H59 de l'année sportive en cours, (Cf RS FFT pour plus de précisions)
- Faisant partie de la catégorie d'âge 45 ans ou supérieure.

➤ **Pour participer à un Championnat départemental 45 ans par paire, qualificatif au Championnat régional, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être rattachés à un club du même département ; ils choisiront alors de participer au championnat départemental de l'un des deux joueurs (mais il faut impérativement qu'un des deux joueurs soit rattaché à un Club de Padel du Comité Départemental).**

➤ **De la même manière, pour participer à un Championnat régional 45 ans par paire, et donc au Championnat de France en cas de qualification, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être rattachés à club de padel de la même ligue ; ils choisiront alors de participer au championnat régional de l'une ou l'autre de leurs deux ligues de rattachement.**



- **Un joueur ne peut participer qu'à un seul Championnat départemental et régional.**
- ***les phases départementales et régionales étant qualificatives au Championnat de France, la règle du « Lucky Loser » ne s'applique pas.***

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

45 ANS PAR PAIRES



Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).

Ils sont catégorisés en P250 et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueur sera qualifiée pour le Championnat régional.

Le championnat régional

- Qualificatif pour le Championnat de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week-end des 13 & 14 mars 2027 et devra se jouer avec le Classement de Mars 2026, publié le mardi 2 mars (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France).

Ils sont catégorisés en P 500, et ce quel que soit le nombre de paires participantes.

Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France Seniors



L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale régionale est obligatoire. Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par la Commission Fédérale de Padel.

Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat (WO ou disqualification non pris en compte).

Le championnat de France

- Les Championnats de France 2027 se dérouleront les 11-12 et 13 juin 2027 à GALAXY PADEL POITIERS (NVA) .
- 24 paires féminines et 24 paires masculines participeront au Championnat de France.

Il est valorisé en P1500

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

45 ANS PAR PAIRES



Cahier des charges Sportif	Championnat départemental	Championnat régional	Championnat de France
Dates et Lieu	Choix du Comité	13 & 14 mars 2027	11 au 13 juin à Galaxy Padel Poitiers (NVA)
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	8 minimum
Homologation	P 250	P 500	P 1500
Prize money	Non	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP2 désigné et indemnisé par le Comité	JAP2 désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAT3 Padel désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 24 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Barèmes	Le barème pris en compte dépendra de la dimension du tableau, le jour du championnat		
Format jeu	A1, A2, B1, B2, C1 ou C2 ≤ 1/4 F A1, A2, B1 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A1, A2, B1, B2 ≤ 1/16 ^{ème} Finale A1 ≥ 1/8 ^{ème} Finale	A1
Format jeu des matchs de classement	Tous sauf format E / F	Tous sauf format E / F 3 ^e place => A1, A2, B1 ou B2	B1
Balles neuves Tableau Final & Qualif	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match, fournies par la FFT
Balles neuves matchs de Clt	Non obligatoire	Oui	Oui

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

45 ANS PAR PAIRES



Cahier des charges Sportif	Championnat départemental	Championnat régional	Championnat de France
Partenariats & Habillage des pistes	A discrétion du comité	A discrétion de la ligue	Partenaires FFT : Alpine, Engie, Wilson, Waterdroop Envoi PLV à la charge de la FFT. Montage & Démontage assurés par le Club (le Club doit prévoir environ 800 colliers de serrage plastique noirs (longs)). Aucun autre partenaire ne doit figurer sur les 2 Pistes principales (Plan d'installation envoyé par la FFT).
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Non Obligatoire (Si kiné, à charge de la ligue)	Oui (3 kinés), Indemnisés par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à la charge des joueurs		
Soirée (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	offerte aux joueurs et aux coaches par la FFT
Vestiaires	Obligatoire (Vestiaires H/F séparés) (Sauf réglementation Ligue)		
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Véhicules fournis par la FFT (Partenariat HERTZ). Le Club doit mettre à disposition 3 chauffeurs bénévoles. Prise en charge des repas des chauffeurs, ainsi que des frais essence + péage, par la FFT. Les navettes doivent desservir le Club, la Gare, l'Hôtel ainsi que les hôtels proposés par L'organisation.
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Club de rattachement)	Non	Non	<u>TRANSPORT : Métropole:</u> (Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / <u>CORSE:</u> 200 € / <u>REU:</u> 650€ / <u>GUA:</u> 505 € / <u>NCL:</u> 1075 € / <u>GUA & MAR:</u> 450 € + INDEMNITE FORFAITAIRE de 150€ / joueur
Subvention FFT à la Ligue Org.	Non	Non	Non

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

45 ANS PAR PAIRES



Le mode de qualification

- Les championnats de France Seniors 45 ans, sont ouverts à 24 paires déterminées selon les modalités suivantes :
 - 18 paires championnes de ligue ;
 - 4 paires qualifiées au regard du classement du mois de **janvier 2027**;
 - 2 wild-cards peuvent être attribuées par le comité des championnats de France. Le nombre de places supplémentaires peut alors augmenter d'une ou de deux unités, en fonction du nombre de wild-cards attribuées.
- (Attention, aucune demande WC ne sera retenue aux personnes participantes à une phase régionale, exceptée en cas d'abandon sur blessure lors de cette même phase régionale)

Les demandes de WC doivent être adressées à adechaume@fft.fr et fxconinck@fft.fr
- Pour tous les championnats de France, en cas de forfait d'une paire championne de ligue ou non :
 - Avant la diffusion du tableau : il sera procédé à un repêchage en application du point ci-après ;
 - Après la diffusion du tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé. La paire sera déclarée forfait ;
 - Le forfait d'un des 2 joueurs entraîne automatiquement le forfait de la paire.
- Pour chaque catégorie, 45 ans Dames & 45 ans Messieurs, une liste d'attente est constituée afin de procéder aux éventuels repêchages dans les cas suivants :
 - une Ligue n'engage pas de paire (pas de championnat de ligue) ;
 - une paire Championne de Ligue déclare forfait (jusqu'au tirage au sort du tableau) ;
 - une paire qualifiée déclare forfait ;
 - la Fédération n'utilise pas toutes ses Wild Cards.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

45 ANS PAR PAIRES



Le mode de qualification

- La liste d'attente est composée de l'ensemble des paires ayant été au moins classées dans les 4 premières de leur championnat régional. Elle sera divisée en trois sous-listes.
- Chacune de ces sous-listes verra les ligues, ayant organisé un championnat, classées en fonction du poids de leur tableau de championnat respectif.
- Le poids du tableau d'un championnat de ligue est calculé en prenant en compte la somme des poids des 8 meilleures paires ayant participé audit championnat.
- Dans le cas d'un tableau ne comportant pas au minimum 8 paires, celui-ci sera complété pour le calcul de son poids, fictivement, avec des équipes non-classées dans la limite de 7.
- A poids égal entre deux ou plusieurs tableaux de championnats de ligue, un tirage au sort sera effectué.

Les trois sous-listes sont les suivantes :

- la 1^{ère} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires finalistes de chacun des championnats de ligue ;
 - la 2^{ème} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 3^{ème} de chacun des championnats de ligue ;
 - la 3^{ème} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 4^{ème} de chacun des championnats de ligue.
- Le repêchage des paires s'effectuera dans l'ordre d'apparition des paires sur la 1^{ère} sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée, sur la 2^{ème} sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée sur la 3^{ème} sous-liste ; et dans la limite des places disponibles pour participer aux championnats de France.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

45 ANS PAR PAIRES



Classement à prendre en compte

- Le classement pris en compte pour déterminer les paires à repêcher est celui du mois de mars 2027.
- En revanche, le classement pris en compte pour déterminer les têtes de séries et établir le Tableau Final du Championnat de France sera celui précédant la compétition, donc celui de Juin 2027.

Diffusion des listes

- Les ligues doivent communiquer à la FFT, au plus tard le mercredi 17 mars 2027, leurs 8 meilleures paires ayant participé au championnat ainsi que le classement des 8 meilleures paires à l'issue du championnat régional (des formulaires spécifiques seront adressés aux ligues).

Pour chaque épreuve

- La liste des paires qualifiées ainsi que des paires repêchées seront diffusées et communiquées aux ligues et aux joueurs/ses aux alentours du 3 Avril 2027.

Forfait d'une paire

- **Avant la diffusion du Tableau :** On applique la règle des repêchages décrite ci-avant.
- **Après la diffusion du Tableau :** aucun remplacement de paire ne sera autorisé, la paire sera déclarée forfait.



AUTRES CHAMPIONNATS PAR PAIRES

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



AUTRES CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES & SENIORS PLUS PAR PAIRES



- Les Ligues qui le souhaitent peuvent organiser des Championnats Régionaux Jeunes, dans les catégories suivantes : U10 et U12

En fonction des effectifs, une Ligue peut regrouper naturellement plusieurs catégories.

- Seuls les Championnats Régionaux U14, U16 et U18 seront qualificatifs pour des Championnats de France de mêmes catégories ; les autres épreuves peuvent aider les ligues dans leur sélection pour les Championnats de France interligues U12 par équipes, par exemple.

- Valorisation des épreuves :

- Phases départementales U10, U12, U14, U16 & U18, Filles ou Garçons : Maximum P 100
- Phases régionales U10 & U12 : Maximum P 100
- Pour les catégories 55, Dames & Messieurs:

=> P 100 pour les phases départementales

=> P 250 pour les Championnats Régionaux



Ces épreuves conserveront leur catégorie, quel que soit le nombre total de paires ayant participé.

Pas de limitation sur les championnats concernant les classements des joueurs



Merci pour votre attention.

**Nous vous souhaitons
d'excellents championnats**

**LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS**

